

sacrifices d'argent, il avait fondé une belle colonie ; par son courage à travailler avec les Habitants, il s'était incorporé à notre jeune nation. On l'aimait : il resta debout.

Puisque je viens de nommer les sulpiciens, je ferai observer que l'école des intimidateurs trouve très chrétien de méconnaître les services rendus au pays par ces religieux. Avant que de parler des "histoires de M. Sulte," nous avions entendu M. Taché protester contre "les histoires de M. Faillon." Ce sera désormais le titre de toutes ses brochures. Il se montre glorieux d'avoir eu tant d'esprit et de se réimprimer sous ce titre alléchant : "les histoires de M. un tel." Même procédé à l'égard des récollets : les critiques de l'école qui nous occupe font le silence autour de l'œuvre des récollets. A les entendre il ne s'est rien accompli en Canada que par le main des jésuites. Ne parlez ni des sulpiciens ni des récollets ! La part du lion est aux jésuites ! Si vous contestez ce système on fait gronder à vos oreilles les tonnerres de ferblanc et les foudres de théâtre et l'on vous dit que vous n'êtes pas catholique. Est-ce donc être catholique que de fausser l'histoire et de méconnaître les travaux des récollets, les sacrifices des sulpiciens ! Il est commode aux ignorants et aux gens d'une certaine trempe de se jeter derrière le mur de la Religion pour tirer sur ceux qui passent — mais ces manœuvres ne les mèneront à rien, attendu qu'il n'y a pas de question religieuse dans mon livre et que, en traitant purement des faits historiques, je prends la défense de deux ordres religieux méconnus au profit d'un troisième.

Par exemple, qui nous dira où sont les preuves qui permettent depuis quelques années à plusieurs écrivains d'affirmer que nous avons dû notre instruction aux jésuites ? Je ne vois que le collège de Québec sous la gouverne des jésuites. Que se passait-il à Montréal et aux Trois-Rivières ? Les jésuites n'y ont jamais tenu d'école. Alors, les sulpiciens, les récollets, les frères Charron ne comptent point ! Parceque les jésuites ont opéré seulement dans la ville de Québec, il faudrait effacer Montréal et les Trois-Rivières !

Les jésuites ont quitté Montréal en 1665 et n'y ont pas retourné avant l'année 1730. De 1642 à 1665, Montréal n'avait été pour eux qu'une mission. Le séminaire de Saint-Sulpice obtint (1665) d'envoyer de ses prêtres à Montréal et ce changement fut le point de départ de la cure fixe en ce lieu. Les dîmes imposées par le séminaire Saint-Sulpice étaient plus faibles que celles (le vingt-sixième) que Mgr de Laval fut obligé d'accepter des Habitants de Québec et des Trois-Rivières, après avoir menacé ceux-ci de faire sortir les troupes pour les forcer à payer le treizième. Les dîmes prélevées (1665-1677) par Mgr de Laval allaient tout droit au séminaire des jésuites. Louis XIV modifia ce système (1678) en appuyant la demande des Habitants qui voulaient avoir des curés. Faut-il oublier ces choses dans une histoire des Habitants ?

Saint-Sulpice déboursait de fortes sommes pour établir Montréal et calculait que plus il procurerait de l'aide à ses censitaires, plus il se préparerait une ère de prospérité. Les événements ont justifié ses prévisions, et à la conquête, ses droits ont été reconnus par l'Angleterre.

Il n'a jamais été possible de retenir les jésuites parmi nous à titre de curés. Leur départ des Trois-Rivières date de 1670, où ils furent remplacés par les récollets. Sur l'invitation du roi, on voulut qu'ils restassent au cap de la Madeleine, quelque part enfin au milieu des Français, mais ils persisteront à s'éloigner avec les sauvages. Quel rôle pouvons-nous donc leur attribuer autre que celui de missionnaires, qui fut toujours de leur propre aveu, la seule ambition de l'ordre ? Ai-je eu tort de ne pas leur donner une place qu'ils n'ont jamais occupée et un mérite qui n'est point le leur ? Et au sujet des missions, est-ce que je ne leur rends pas hommage ? C'est là qu'est leur histoire. Elle y est belle et grande. Tant pis pour eux s'il n'y a pas moyen de les incorporer à l'histoire des Habitants : ils n'ont pas voulu briller de ce côté.

Avant l'année 1680, le nombre des seigneuries petites et grandes, accordées aux jésuites s'élevait à une vingtaine. Peu ou point de cultures avaient été faites à cette date sur les terres en question. Comment ferai-je pour voir en cela une œuvre de colonisation ? Ces fiefs étaient donnés aux jésuites pour l'instruction des Français et des sauvages. Les revenus de quelques uns d'entre eux ont sans doute